

L'ÉCHO DES ALPAGES

N°12 - été 2018

Isère

ÉDITO

Protégés d'une épaisse couche de neige ce printemps, les alpages annoncent une saison tardive. Les ressources seront au meilleur stade lors de l'arrivée des troupeaux, et c'est aussi un atout pour que les points d'abreuvement les plus fragiles restent en eau plus longtemps.

L'Assemblée Générale de la FAI tenue à St Pierre de Chartreuse, a encore été l'occasion de nous retrouver et aborder les questions d'actualité. Elus, responsables d'alpage, vous avez été nombreux à partager ce temps fort des alpages de l'Isère. Merci notamment à Marie-Noëlle Battistel et Jacques Adenot (Président du PNRV) d'être venu témoigner de leur soutien au pastoralisme isérois.

Les alpages de l'Isère restent très largement soumis à la prédation du loup, étendue ces dernières années aux zones de piémont, ne laissant aucune trêve aux éleveurs et bergers. Des rencontres régulières se tiennent avec les services de l'État. La Fédération des Alpes maintient, avec l'aide de la Région, son service d'accueil des demandes de constats. Dans le cadre du projet MapLoup, mené en partenariat avec l'ADEM, la SEA73 et l'USAPR, ces demandes de constats sont cartographiées et mises en ligne pour permettre l'alerte des éleveurs et des élus du secteur, mais aussi rendre le fait du loup visible à tous.

A noter que la présence des chiens de protection n'est pas sans poser de difficultés sur les alpages. Les élus des communes de montagne et des villes sont très inquiets des accidents dont le niveau de gravité semble augmenter. Les activités de randonnée et de sports en montagne restent des leviers de l'attractivité touristique de l'Isère. Largement mis en avant dans les stratégies de promotion du Conseil Départemental et des territoires de montagne, ce sont aussi des réalités de nos économies montagnardes.

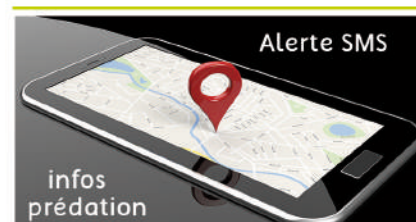
De fortes évolutions se font également jour quant aux suivis sanitaires des troupeaux : IBR et maintenant Besnoitiose sont de plus en plus surveillées et les éleveurs, par la voix du GDS, souhaitent assainir les élevages. Les mélanges en alpage sont bien évidemment les phases les plus sensibles, et les services de l'État et responsables d'alpages ont relevé les exigences sanitaires. Ce n'est pas simple à assumer sur le court terme, mais c'est vital pour conserver des élevages sains avec maîtrise des coûts sanitaires, en capacité de commercer. Je profite de ces quelques lignes pour que l'on soit vigilants sur les aiguilles et autres outils contaminants qui doivent être à usage unique !!!

Je vous souhaite à tous une très bonne saison, et au plaisir de vous retrouver à la journée des alpagistes de cet été.

Denis REBREYEND,
Président de la FAI.

DANS CE NUMÉRO

DOSSIER



MapLoup, un dispositif étendu > 2

ACTUALITES DES ALPAGES



Guide pratique ...> 3

Nouveau PPT Trièves ...> 3

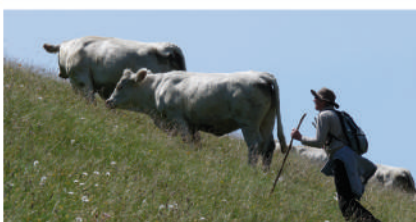
Améliorations pastorale...> 3

A RETENIR



Des informations ...> 4

INFOS PRATIQUES



Les contacts utiles, agenda... > 4



Fédération des Alpes de l'Isère

La Grange - 38190 LES ADRETS

Tél. +33 (0)4 76 71 10 20 - Fax +33 (0)4 76 71 10 29 - federation@alpages38.org - www.alpages38.org

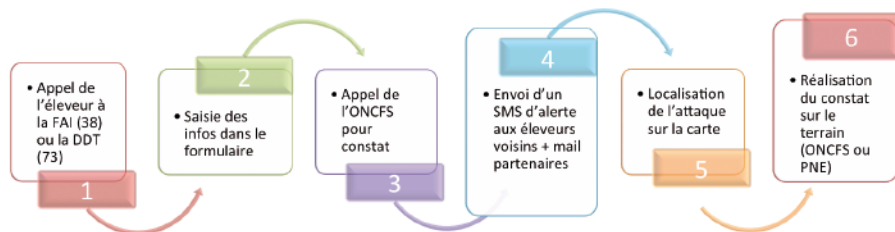


DOSSIER

MapLoup, un dispositif étendu pour la saison 2018

Depuis le retour du loup dans les Alpes françaises, les éleveurs connaissent des phénomènes de prédation qui ne cessent de s'intensifier : en Isère, entre 2012 et 2017, le nombre de victimes et le nombre d'attaques indemnisées ont été multipliés par 3,5. Le nombre de communes concernées a quant à lui été multiplié par 2,5 (source Géoloup, DREAL).

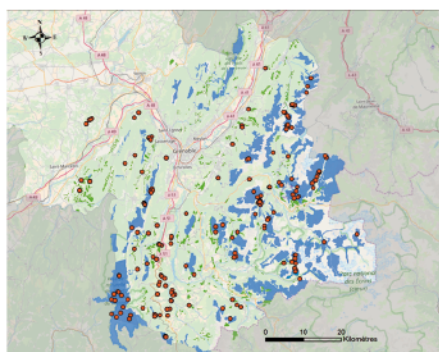
En 2017, l'USAPR, la Fédération des Alpes de l'Isère et la Société d'Economie Alpestre 73 ont expérimenté des outils visant à partager des informations sur la prédation sur le territoire de Belledonne : une carte dynamique et publique recensant les demandes de constats de prédation quasiment en temps réel ainsi qu'un outil d'alerte SMS des bergers et éleveurs en cas d'attaque dans leur secteur. Ces nouveaux outils viennent en complément des permanences tenues 7 jours sur 7 par la Fédération des Alpes tout au long de l'année et ont pour objectif principal de faire circuler les informations sur la prédation. L'année passée, nous avons eu des retours positifs des éleveurs et élus de la zone expérimentale, qui ont apprécié d'avoir une vision en temps réel de ce qui se passait sur leur secteur. Les bergers ont également pu adapter leur niveau de vigilance grâce aux SMS, et parfois même passer un coup de téléphone à un voisin en difficulté.



LE PROCESSUS SUIVI EN CAS DE PREDATION

Pour la saison 2018, vous pouvez donc retrouver dès aujourd'hui la carte des demandes de constat de prédation sur notre site internet www.alpages38.org. Les déclarations sont signalées avec des dégradés de couleur, les points les plus foncés étant les plus récents. Quant aux SMS, le dispositif sera renouvelé et étendu aux autres massifs ce début d'été. Les destinataires des messages seront les présidents de GP ou les gestionnaires individuels, qui auront la charge de transférer les SMS à leur berger.

Lors de l'assemblée générale de la FAI le 06 avril 2018, nous avons évoqué les questions qui se posent autour de la prédation et notamment ses conséquences sur les systèmes d'élevage que nous connaissons en Isère. Nous avons évoqué les impacts directs : les attaques, le stress, les contraintes liées aux moyens de protection. Mais nous avons aussi mis en avant les conséquences indirectes, qui sont peu ou pas prises en compte : les conséquences sanitaires des parcs de nuit, l'abandon de certains quartiers des alpages ou encore les tensions dans les relations entre les acteurs de la montagne. Retrouvez le diaporama de l'AG sur notre site web.



Cartographie des demandes de constat de prédation 2017

EVACUATION DES ANIMAUX MORTS EN ALPAGE : COMMENT FAIRE ?

Depuis plusieurs années et avec l'aide du Département, la FAI propose à ses adhérents un service d'évacuation par héliportages des animaux morts (toutes espèces) sur les zones non accessible par voie carrossable.

Sur demande du responsable d'alpage et après concertation avec la DDPP, le Maire, et éventuellement les partenaires locaux, le retrait de l'animal mort est décidé. Dans ce cas, les services de la DDPP mobilisent une aide de FranceAgriMer pour réduire les coûts de l'opération. La FAI accueille vos appels, engage les démarches, mobilise les sociétés d'héliportage et d'équarrissage. Prenez impérativement des photos, elles sont nécessaires pour présenter et préparer le chantier, sa situation ainsi que les autorisations nécessaires.

N° DE TELEPHONE D'URGENCE

En cas d'animaux morts, déclarations de prédation, difficultés importantes...

Du lundi au vendredi
09h00-12h00 / 14h00-18h00,
au standard de la FAI :
04 76 71 10 20

En dehors de ces horaires,
ainsi que les weekends et jrs fériés
04 76 71 10 25

Merci de bien laisser vos coordonnées, avec votre nom et N° de téléphone



L'ACTUALITÉ DES ALPAGES

Un guide pratique des responsabilités juridiques en espace pastoral à destination des élus, éleveurs, groupements pastoraux, bergers et propriétaires

La FAI, partenaire du réseau des services pastoraux de Rhône-Alpes et de PACA, accompagnée d'un juriste en droit rural vous propose un nouvel outil de gestion pratique.

L'augmentation de la fréquentation des espaces pastoraux, (alpages et parcours) ainsi que le développement de nouvelles pratiques en montagne accentuent les contraintes liées aux métiers de berger et d'éleveur et multiplient potentiellement les tensions entre acteurs. L'ensemble des usagers et gestionnaires des espaces pastoraux s'interrogent aujourd'hui sur les responsabilités de chacun en cas de litige.

A la croisée de ces enjeux, les services pastoraux des départements des Alpes et Préalpes sont aujourd'hui souvent sollicités en cas de conflit, par les bergers, élus, éleveurs et usagers des espaces pastoraux. Le réseau des services pastoraux a ainsi souhaité s'outiller afin de se doter de référence sur le cadre juridique et de proposer des précautions d'usage en espace pastoral.

Construit avec l'aide d'une juriste en droit rural et s'appuyant sur les textes de lois et jurisprudences, ce livret a pour objectif d'informer les acteurs pastoraux sur les conditions d'engagement de leurs responsabilités, dans l'objectif de limiter les situations où elles seraient reconnues. Il n'a pas vocation à déterminer l'issue d'une procédure (car les interprétations du droit sont multiples) mais permet d'apporter des clés fondamentales pour aborder une situation de litige sur un espace pastoral. Toutes les situations étant singulières, il est nécessaire, en cas de besoin, de prendre conseil auprès d'un professionnel du droit (avocat ou juriste).

Ce document rappelle quelques notions fondamentales qui structurent le droit. Il fait notamment le point sur la différence entre responsabilité civile et responsabilité pénale. Puis il approfondit les responsabilités liées aux chiens, celles liées au troupeau et celles liées aux choses (équipements pastoraux).

Le nouveau PPT du Trièves...

Prêt à redemarrer !

La Communauté de Communes du Trièves s'est engagée dans la réécriture d'un deuxième Plan Pastoral Territorial depuis le début d'année 2018. 3 comités de travail ont été réunis entre mars et juin 2018 pour définir les grandes orientations du programme 2019-23 ainsi que les arbitrages budgétaires.

Le dossier de candidature est désormais rédigé et prêt pour un envoi auprès des services de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Il devrait être présenté au vote de la Commission permanente de septembre 2018 pour un démarrage opérationnel du programme en octobre-novembre. Les premières programmations d'améliorations pastorales prévues pour l'été 2019 pourront donc être présentées en comité de pilotage cet automne, n'hésitez pas à faire connaître vos projets auprès de la Fédération des Alpagnes de l'Isère ! (voir encadré ci-contre)



RAPPEL SUR LE SANITAIRE

Le vétérinaire sanitaire est obligatoire sur les exploitations ET pour les groupements pastoraux. Nous tenons à votre disposition un règlement sanitaire. N'hésitez pas à nous contacter.

RÉUNIONS AMÉLIORATIONS PASTORALES

Comme tous les ans, l'été sera l'occasion de se retrouver pour parler des travaux en alpage. Vous recevrez très prochainement une invitation pour la permanence de recueil des projets d'améliorations pastorales sur votre territoire. Que vous soyez élu de communes, éleveur, berger, président de groupement, propriétaire foncier dans une AFP, n'oubliez pas de réfléchir aux projets collectifs de travaux et de venir en parler au moment de ces réunions. Nous serons là pour vous accompagner dans le chiffrage, les choix techniques et le montage des dossiers.

A RETENIR ...

LE FESTIVAL DU FILM

Les 12, 13 et 14 Octobre prochains, la 13^{ème} édition du festival du Film Pastoralismes et Grands Espaces retourne investir l'espace urbain en partenariat avec le cinéma Le Club à Grenoble. Ce sera l'occasion de visionner des films sur le pastoralisme d'ici et d'ailleurs mais pas seulement ! Seront également au programme des temps d'échanges, des dégustations de produits ainsi que des rencontres autour de différents thèmes (l'évolution des métiers, partage de la montagne, développement des productions de qualité, évolutions des systèmes économiques en alpage...). N'hésitez pas à faire passer le message autour de vous.

Plus d'information sur le nouveau site internet : www.festival-pastoralismes.com



ABONNEZ-VOUS À NOTRE PAGE FACEBOOK

Afin d'avoir une meilleure visibilité et disposer de nouveaux outils pour communiquer, la FAI vient de se doter d'une page Facebook. Vous pouvez aller la visiter, liker et la partager ! Si vous avez des informations à diffuser, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

NOUVEAU PASTO : LE JOURNAL DES PTITS BERGERS

Le numéro 2018 à destination des enfants et jeunes ados vient de sortir. Cette année la thématique à l'honneur est celle de la relation de confiance entre l'Homme et l'animal au sein des activités pastorales... l'occasion de découvrir, de façon ludique, le sens des animaux et d'apprendre à reconnaître leurs comportements...

Les journaux Pasto sont diffusables gratuitement et sur demande. N'hésitez pas à nous contacter pour en commander ! Tous les numéros sont consultables sur internet : www.echoalp.com/pasto-journal.html

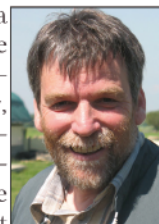
ARRIVÉE DE CÉLINE BARRÈRE

«J'ai rejoint l'équipe de la FAI début mai afin de renforcer l'équipe. Je n'arrive pas complètement en terrain inconnu étant donné que j'étais en stage de fin d'études d'ingénieur durant l'été 2013 sur l'agneau d'alpage. A la fin de mes études, j'ai travaillé dans un centre de formation professionnel. J'ai par la suite accompagné la structuration des filières bio pour l'association des agriculteurs bio de Champagne-Ardenne. C'est avec plaisir et motivation que je retrouve l'Isère et ses éleveurs. Mes missions concerneront les filières agro-pastorales ainsi que les diagnostics pastoraux en passant par l'animation territoriale et l'organisation du Festival du Film. »



UNE NOUVELLE VIE POUR JEAN-MARIE DAVOINE

Dans l'équipe de la FAI depuis 1983, Jean-Marie DAVOINE a souhaité faire valoir ses droits à la retraite. Passionné d'élevage et de pastoralisme, Jean-Marie a été berger, chef de projet de la Transhumance hivernale (organisée alors par la FAI dans les pare-feu du massif des Maures, Var), avant de s'occuper de mesures agro-environnementales puis des relations homme-animal. Dans ses périples, il a su développer, en lien avec des éthologues, des éleveurs et bergers, des techniques de manipulation du bétail assises sur la compréhension et le respect des animaux, qui font maintenant référence en France et pas seulement. Il poursuit sa route en restant très actif sur les questions d'éthologie. Nous le croiserons encore aux abords des parcs de contention en alpage!!



L'ÉCHO DES ALPAGES de l'Isère Lettre d'informations réalisée par La Fédération des Alpes de l'Isère - la Grange - 38190 LES ADRETS - Tél. +33 (0)4 76 71 10 20 - Fax +33 (0)4 76 71 10 29 - Courriel : federation@alpages38.org - Site : www.alpages38.org
Rédaction : équipe technique de la FAI - Photos : FAI - Mise en page : FAI - Maquette : www.vizostudio.com
L'écho des alpages de l'Isère est réalisé avec le soutien du Conseil Départemental de l'Isère

INFOS

PRATIQUES

CONTACTS UTILES

⇒ N° d'Urgence 7/7 (prédations, bêtes mortes) ☎ 04 76 71 10 25 (en dehors des heures de bureau de la FAI)

⇒ Secours en montagne ☎ 112

AGENDA

-> + d'infos sur www.alpages38.org

-> **JOURNÉE DES ALPAGISTES**

3 août 2018 : Alpage de Lans en Vercors

INFOS

DIVERSES

-> Kit contention

La FAI travaille en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA) des Alpes du Nord sur la contention et la façon de manipuler les bêtes. Ce travail a notamment permis la réalisation d'un kit de contention comprenant les outils nécessaires pour attraper une vache à la corde. Une vidéo (en cours de finalisation) à destination des éleveurs, bergers, inséminateurs... permettra aux utilisateurs de découvrir le kit et son fonctionnement. La Fondation Petzl a fourni les premiers kits pour les tests. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

-> F'murr nous a quitté

Richard Peyzaret alias F'murr, père du « Génie des alpages » est décédé le 10 avril à l'âge de 72 ans. Il avait contribué à la réalisation de quelques unes de nos affiches, panneaux d'entrées des alpages, supports de communication. Il avait notamment créé le logo du Festival du film Pastoralismes et Grands Espaces.



INFO

DERNIERE MINUTE

À voir en Annexe :

Protocole de mise en œuvre de tirs de défense dans le cadre de la protection des troupeaux